

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 51 (1913)  
**Heft:** 27

**Artikel:** St-Martin  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209669>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Oh! bin! que cha! On è galézameint payf.  
— Baillan-te de bounan?  
— Dai z'annâie que lâi a, oï, principalameint  
âo présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint? Voliâvant dza  
mè betâ présideint de la fretâre et i'è risqué de  
l'âi veni se n'avant pas met Gabriet dau Fontsf.

— Vo lo sarâ pâo-t'ître pas lè premi teimps,  
mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo  
on bocon l'allemand?

— Pa pi. Lo compreigno on bocon. Dinse, se  
on mè dit : « ya! nèe! » lâi su dau coup. Mâ lo  
resto, i'âmo mî l'ouère ein patois. Clli dèvesâ de  
la man gautse mè fâ mau âi deint.

— Et pu, l'ant dâi tradutueu, quemet l'è z'ap-  
pelant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et  
que dèbliottant lo tutche assebin que lo fran-  
çais. Fant cein âo mécanique. Hardi, vo faut  
dere oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que  
la Suisse l'âodrai dau bon côté avoué vo.

— Sein mè bragâ, crâio que fari dâi rido tsan-  
dzemeint, principalameint po lo militéro.

— Po lo militéro?

— Oï, ie voudrè que lè fenne fussant sordâ,  
quemet lè z'hommo. Lè groche fustierne dein  
lè tambou; lè bassette, dein lè dragon à tsevu;  
lè nourresse, dein lè vivandière; lè borgne dau  
get gautse, dein lè tirailleu; lè sorlaude, dein  
lè calonné; lè galéze, dein lè mitrailleur; cli-  
auzique que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ,  
dein lè sapeu.

— On pâo dan compta sur vo?

— Ma fâi ne sé pas! Vu demandâ à la Ma-  
rienne et vo baillèri onna réponse devant que  
sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la  
patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revère, Marc à Louis.

— Adieussivo, cliiau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Ma-  
rienne cein que voliâvant :

— Sant venu mè dere po consellié fédérat.  
Qu'en crâi-to?

— N'è pas onna pllièce por tè, que m'a fé, ni  
por mè. Sant venu vers tè passe que trovâvant  
nion d'autro. Te sarâ prau fou po dere oï, ma  
ne vu pas. Atant on croûio cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarèyi et i'è  
vito écrit à cliiau Monsu 'na lettra io sè dèsaï :  
Messieurs les précauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire  
savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes,  
Dieu merci; j'espère que les vôtres en sont de  
même. Je veux vous dire en même temps que,  
pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la  
Marianne n'est pas consentissante. Si vous aviez  
peut-être une autre place où on serait mieux  
payé que pour ce Conseil fédérat, elle dirait  
peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

### QUI Z'Y VIENNENT!

**A**L'AUBERGE de \*\*\*, durant toute la soirée, on  
n'avait parlé que de la fameuse guerre  
prérite. Les événements y prêtent. Et,  
naturellement, on avait envisagé l'éventualité  
d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la  
langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il  
se chargerait à lui seul d'une centaine d'assail-  
lants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes,  
et puis y verront de quel bois on se chauffe!

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il  
n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-  
Abram, le foudre de guerre, faisait le plus dou-  
cement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son  
pied heurte quelque chose d'imprévu et Pierre-  
Abram est violemment frappé au front. La dou-  
leur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou! au secou! Grâce! Pitié! Je me  
rends!...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit,  
une bougie à la main.

— Alo! que signifie? Que l'arrive-t-y? Tu t'es  
enco battu avet les murs?...?

— Ah!... c'est toi?... Mais non, je te dis, c'est  
quierqu'un qui m'a tapé à la tête avet un mail-  
let. Regarde seulement; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précau-  
tion la main sur la tumeur que le coup lui avait  
faite au front.

Mais sa femme, peu crédule, aperçoit à terre  
un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou! Vois-tu pas que tu as mis  
le pied sur le peigne du rateau et que c'est le  
manche qui t'a donné le coup! Allons, viens  
coucher, à présent, c'est l'heure! Et puis, une  
autre fois, rentre-voir plus tôt! Tu entends?...?

**Attrape!** — Un campagnard du district de  
Grandson montait en tramway de la place du  
Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, dési-  
gnant de la main l'Ecole normale, demande au  
conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la sim-  
plicité du brave homme, prévient la réponse du  
watmann et dit :

— Cet édifice? Eh bien, c'est pour loger les  
fous de la campagne.

— Ah! c'est ça! Merci bien, mossieu. Y me  
semblait bien que c'était un peu petit pou les  
fous de la ville.

### MON FUSIL

#### IV

Cette scène violente me soulagea. Je respi-  
rais plus à l'aise. Un sentiment exquis de déli-  
vrance s'emparait de mon être. Affranchi de  
l'odieux passé du mensonge et de haine, ma  
conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de  
sa victoire. Oh! le bonheur d'être libre, dégagé  
de l'enfer des compromissions, des préjugés,  
des hypocrisies! Certes, je me promettais de la  
mettre à profit, cette liberté acquise au prix de  
tant de souffrances morales. Jusqu'à mon der-  
nier souffle, je combattrais la néfaste théorie  
des deux lois : la loi de la conscience, immor-  
telle, dont on pouvait impunément se gaudir, et  
l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme,  
de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il  
fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'appa-  
raissait dans toute sa hideur. Il était impossible  
qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche  
et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était  
aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je de-  
meurais confondu de la facilité avec laquelle la  
transformation s'était accomplie. D'un simple  
effort de volonté, je me trouvais délivré de cette  
arme redoutable que je croyais, à tout jamais,  
rivée à mon épaule. Il était là, inerte, sans force,  
incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de  
carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque  
cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les  
peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois  
pour toutes des formidables armements qui les  
écrasaient? Qu'attendaient-ils donc, les malheu-  
reux, pour tenter d'échapper au massacre pro-  
chain?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait  
tressailli. Et comme je le contemplais curieuse-  
ment, sa voix claire, métallique, cette voix que  
j'étais seul à comprendre, rompit le lourd si-  
lence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il,  
permets-moi, au nom de notre ancienne amitié,  
de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications! Ah! je n'en devinais que  
trop bien la teneur. Sans doute, il allait me  
remplir les oreilles d'arguments patriotiques,

invoquer l'inéluctable nécessité de la guerre,  
me servir des démonstrations historiques com-  
me si l'avenir devait obligatoirement être une  
répétition du passé. Je les connaissais ces ra-  
sonnements-là et je ne perdrais certes pas mon  
temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur  
un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il  
commença. Contrairement à mon attente, il se  
déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre  
était une chose horrible, une tare monstrueuse  
dont il espérait bien qu'un jour l'humanité se-  
rait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que  
voyait-on, en effet, autour de soi? Des hommes  
envieux, méchants, médisants, cruels. Les meil-  
leurs eux-mêmes ne valaient pas grand'chose.  
On se déchirait entre citoyens, entre frères et  
sœurs, entre maris et femmes. Le moindre suc-  
cès des uns éveillait la jalousie féroce des au-  
tres. Les partis politiques, en apparence les plus  
unis, étaient dévorés par les discussions intes-  
tines, les compétitions, les rivalités indivi-  
duelles. Pouvait-on vraiment tabler sur l'adou-  
cissement des mœurs, alors qu'au choc le plus  
léger l'instinct de brutalité se réveillait et mon-  
trait ses griffes?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il  
poursuivit :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une.  
Mais la connaissons-nous? Qu'est-elle en droit  
d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien.  
La cellule, sur laquelle des générations de sa-  
vants se sont penchées, refuse de livrer son se-  
cret. L'origine et la fin nous échappent. Le  
mystère de la naissance est aussi ténébreux que  
celui de la mort. On enseigne aux enfants que  
deux et deux font quatre. Les mathématiciens  
les plus illustres en sont encore à chercher la  
preuve de cette addition rudimentaire. Nous  
pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de  
rien affirmer, parce que nul n'est en puissance  
de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte,  
de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre  
un vivant exemple, me paraît logiquement sou-  
tenable...

(A suivre.)

M.-E. T.

**St-Martin.** — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à  
Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous  
les auspices de la Municipalité de Vevey. — *Vevey, Säuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Editeurs.*

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'étu-  
des approfondies de la part des historiens et des  
archéologues, mais il n'existait aucun travail d'en-  
semble coordonnant les résultats obtenus. La Mu-  
nicipalité de Vevey a donc été bien inspirée en fai-  
sant publier la plaquette dont le titre figure en tête  
de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église,  
l'auteur en donne une description détaillée. Il s'ar-  
rête tout particulièrement au chœur admirable-  
ment restauré, il y a une dizaine d'années, par  
MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il  
publie la liste des autels de St-Martin à l'époque  
catholique, ainsi que le texte des principales des-  
criptions en langue étrangère. On y trouve en par-  
ticulier l'épithaphe de Sylvestre Dufour, amusante à  
cause des jeux de mots qui y foisonnent; celle du  
pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'af-  
faires; celle, fort redondante, de Ludlow, un des  
juges de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre; celle, plus mo-  
deste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centi-  
mes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'im-  
pression, fort soignée, sort des ateliers Säuberlin et  
Pfeiffer S. A., à Vevey.

### LE MIRACLE DE MONTET

**I**L paraît que la clef de voûte du chœur de l'é-  
glise de Montet-Cudrefin est percée d'un trou  
suffisamment grand pour qu'un homme y  
puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate*  
M. S. F.